

05/10

**CONSEIL DE L'INSTITUT**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2019**

**Présents :**

Richard BALME, Catherine BLANC, Lucile BOURÉ, Alain CHATRIOT, Simon CORDONNIER, Julie DE LA SABLIERE, Pascale EISENBERGER, Frédéric DARDEL, Yannig GOURMELON, Amine HAFIDI, François HEILBRONN, Samuel KHALIFA, Karoline KOSTEL-VINAY, Lucie KRAEPIEL, Gaëlle LARRIEU, Jeanne LAZARUS, Marc LAZAR, Vincent MORANDI, Anton MUKHAMEDOV, Marie RASSAT, Marion STERN, Sebastian URIOSTE GUGLIELMONE, Raphaël ZAOUATI.

**Absents ou excusés**

Olivier DUHAMEL (procuration à Marc LAZAR), Jean-François HUCHET (procuration à Richard BALME), Marie-Christine LEMARDELEY (procuration à Jeanne LAZARUS), Florence MÉAUX (procuration à François HEILBRONN), Arthur MOINET (procuration à Lucie KRAEPIEL), Elvire POMEAU (procuration à Raphaël ZAOUATI), Florence ROBINE (procuration à Marc LAZAR), Arnaud ROBINET (procuration à Jeanne LAZARUS), François-Joseph RUGGIU (procuration à Richard BALME).

**Assistaient à la séance :**

Nelly ANTOINE	représentante du recteur
Pauline BENSOUSSAN	directrice du pilotage transversal
Myriam DUBOIS-MONKACHI	directrice de la scolarité
Bénédicte DURAND	directrice des études et de la scolarité
Michel GARDETTE	directeur de l'information scientifique
Ismahane GASMI	chargée de mission
Frédéric MION	directeur de l'Institut d'études politiques de Paris
Andreas ROESSNER	directeur de la vie étudiante

\*

\* \*

I. Élection de la vice-présidente enseignante du Conseil de l'Institut	3
II. Discussion sur la préparation des concours de la haute fonction publique à Sciences Po	5
III. Point d'information relatif aux choix de master des étudiants de 3ème année	12

**CONSEIL DE L'INSTITUT  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2019**

*La séance est ouverte à 8 heures 33 par Jeanne LAZARUS.*

**Jeanne LAZARUS**

Bonjour à toutes et tous. Avant de commencer cette séance, je voudrais saluer Frédéric DARDEL, qui nous rejoint pour la première fois, qui est le président de l'USPC.

Comme je l'avais annoncé à la dernière séance, j'aimerais que l'on commence par une première discussion sur l'horaire de démarrage du Conseil. Comme beaucoup d'entre vous le savent, je milite pour que nous démarrions à 9 heures, pour deux raisons principales : le fait que certains d'entre nous ont des enfants en bas âge, et cela permettrait de simplifier l'organisation ; d'autre part, certains d'entre nous vivent relativement loin, y compris hors de Paris, et c'est aussi un moyen de simplifier les choses et d'accentuer la diversité de l'ensemble des membres du Conseil.

Je laisse la parole aux uns et aux autres, si vous avez des éléments de discussion à apporter sur ce sujet.

**Julie DE LA SABLIERE**

Personnellement, je trouve cela complètement légitime, avec les enfants, etc., et je n'ai donc aucun problème avec cela. Il s'agit effectivement de s'assurer qu'on puisse être quand même libéré autour de 10 h 30. Je pense que c'est pour nous tous une préoccupation, donc cette évolution induirait quand même qu'on n'ait pas un glissement sur l'horaire de fin. Je pense que tout le monde est à peu près d'accord ; cela exige un peu de discipline collective.

**Jeanne LAZARUS**

Oui. Et effectivement, j'ai bien conscience que pour tous ceux qui ont des engagements professionnels en dehors de Sciences Po, c'est une contrainte. Donc, ce que je m'engage à faire, c'est à tenir le temps le plus correctement possible, à faire en sorte que les présentations liminaires aussi soient relativement raccourcies – quand c'est possible – tout en permettant évidemment de pouvoir avoir les discussions les plus approfondies. Il y a évidemment potentiellement des dépassements qui peuvent arriver, mais en échange, je ferai de mon mieux pour tenir l'horaire.

**Julie DE LA SABLIERE**

Ou qu'en début de séance, on se dise à peu près combien on va donner de temps à chaque sujet, et qu'on soit à peu près d'accord sur cette organisation-là.

**Jeanne LAZARUS**

D'accord. Je mets la proposition au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le Conseil de l'Institut adopte à la majorité le nouvel horaire de début des séances du Conseil de l'Institut.*

**Jeanne LAZARUS**

Très bien. Merci pour ce premier point.

Un deuxième point d'information : la prochaine séance sera consacrée aux admissions. Bénédicte DURAND nous fera une présentation de la réforme de l'admission, et nous aurons aussi à voter, lors de cette séance, sur cette réforme. Pour que nous puissions éventuellement discuter et amender – si on découvre la réforme le jour où on la vote, cela semble un peu compliqué, donc on est en train de chercher une date avec le Conseil de la vie étudiante et de la formation pour pouvoir faire un groupe de travail préalable la semaine du 11 juin, afin de pouvoir avoir une présentation de cette réforme avant le jour du vote.

## **I. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE ENSEIGNANTE OU DU VICE-PRÉSIDENT ENSEIGNANT DU CONSEIL DE L'INSTITUT**

### **Jeanne LAZARUS**

Nous passons maintenant au premier point de l'ordre du jour, qui est l'élection du vice-président ou de la vice-présidente enseignante. Donc, nous avons deux candidatures, de Samuel KHALIFA et de Pascale EISENBERGER. Je vous remercie d'avoir préalablement énoncé vos professions de foi et vos candidatures. Donc, je laisse la parole à Pascale, et Samuel ensuite.

### **Pascale EISENBERGER**

Merci, Madame la Présidente. Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs, j'ai eu l'occasion donc d'envoyer ma candidature la semaine dernière, et j'ai échangé avec certains et certaines d'entre vous par la suite – et je les en remercie. La plupart d'entre vous ne me connaissez pas, je suis nouvelle ici, mais je vais essayer de me présenter, et puis dans un deuxième temps, je vous dirai ce que je peux proposer pour le Bureau, pour le Conseil et pour Sciences Po.

Je suis une enseignante de terrain, j'ai eu l'agrégation en 2001 sous la présidence de madame LEMARDELEY, qui n'est pas ici aujourd'hui, mais avec qui j'avais discuté la dernière fois. J'ai eu pour commencer des expériences contrastées et stimulantes, d'abord au lycée de Sartrouville, où j'avais été élève, au lycée de Carrières-sous-Poissy, et – tout aussi stimulant – au collège du Cèdre, au Vésinet, qui est un des seuls établissements publics français qui proposent des classes pour les élèves intellectuellement précoces. En 2007, j'ai eu un poste à Paris-Descartes, d'abord à la faculté d'odontologie à Montrouge, puis, il y a quatre ans, au Centre de langues de Paris-Descartes. Et je suis ravie aujourd'hui d'être assise à côté de mon président, qui pourra contrôler tout ce que je dirai.

Après plusieurs années – six ans – à la faculté d'odontologie, je suis maintenant au Centre de langues, où nous avons vocation à aider tous les étudiants de l'université, mais aussi les enseignants-chercheurs, et nous essayons de cibler prioritairement les Masters, les Masters recherche, les doctorants, les post-doctorants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs. Nous avons une mission de relecture de leurs articles et de préparation pour leurs colloques. Publish or perish – nos chercheurs ont souvent des articles à faire relire pour la veille évidemment, et cherchent souvent à éviter la petite note : « merci, c'est très intéressant, mais pouvez-vous faire relire pour l'anglais ? ».

J'ai aussi une casquette numérique ; cette année, j'ai fait une préparation de cours en ligne pour le TOEIC, l'an prochain peut-être pour le TOEFL, et cela devrait concerner l'année prochaine les 60 000 étudiants de l'Université de Paris, les 4500 enseignants-chercheurs, les 24 Écoles doctorales de l'Université de Paris, et nous attendons la proclamation des résultats des élections de la semaine dernière pour savoir qui sera notre futur président.

Après cette casquette numérique à Paris-Descartes, j'ai aussi l'année dernière fait un cours d'anglais pour Sciences Po. Ce cours a été testé cette année, et va être déployé l'année prochaine sur tous les campus de régions.

Et j'en viens maintenant à la raison pour laquelle je présente ma candidature, ce que je peux proposer pour Sciences Po, pour le Bureau, et j'aimerais ceci sous le signe du lien. Le lien d'abord au sein du Bureau : j'ai discuté avec Jeanne LAZARUS, j'ai cru comprendre qu'elle avait des projets très motivants, très intéressants, un petit peu preneurs de temps, et je mets mon temps, mon énergie et mon entrain à sa disposition. Je voudrais aussi essayer de faire le lien avec l'Université Paris-Descartes, l'Université de Paris, qui est de l'autre côté de la rue ; j'ai cru comprendre qu'il y avait des projets très intéressants qui sont quasiment évidents maintenant avec le verdissement qu'on a pu voir aux dernières élections, et évidemment avec des licences frontière du vivant, avec toutes les composantes, toutes les formations de l'Université de Paris. Personnellement, je travaille avec le département MIAGE en cybersécurité, avec les départements de Master intelligence artificielle, en optique, en chimie, en chimie aromatique, évidemment la biomédicale – il y a des choses à faire pour favoriser le projet BASC, des projets qui pourraient avoir à voir avec la Terre, et nous aider à lutter et à faire avancer les enjeux futurs. Et dernier point : j'aimerais favoriser le lien avec les enseignants vacataires qui nous ont élus, les 1229 vacataires issus du secteur public, qui nous ont dit pendant la campagne de terrain à Paris, pour moi, et à Reims pour mon suppléant, qu'ils ne connaissaient pas vraiment le Conseil. Ils en entendent parler

une fois tous les trois ans, et ils ne savent pas qui y siège, ce qui s'y dit, quand les séances ont lieu. Donc, il y a quelque chose à faire pour mieux communiquer, un format à déterminer. J'aimerais aussi leur proposer, à ces vacataires qui nous ont élus, de la formation de formateurs – cela a été une demande très forte de leur part – le numérique, les neurosciences. Et pour finir, tous les doctorants qui ne sont pas des doctorants Sciences Po qui nous ont parlé aimeraient peut-être bénéficier – je ne sais pas si on peut dire – d'un label Sciences Po, mais en tout cas du soutien de Sciences Po pour leurs recherches. Une des candidates malheureuses avait en tête peut-être une collection dédiée, pour mettre en valeur leurs recherches.

Et pour terminer, j'ai une pensée toute particulière pour mon suppléant, Nouri RUPERT, qui va soutenir sa thèse demain après-midi.

Je vous remercie.

### **Samuel KHALIFA**

Bonjour à toutes et à tous. Me concernant, je ne vais pas répéter la note, la petite synthèse de profil que je vous ai adressée préalablement à cette séance et à cette élection.

Je dirai simplement, pour peut-être insister de nouveau, à quel point je souhaite mettre mon expérience et ma connaissance de la maison au service du Conseil et du Bureau. C'est presque une évidence, mais surtout – et c'est le point principal à mes yeux – c'est que, par cette élection, j'espère que vous continuerez à investir une confiance qui nous sera nécessaire au moment des dossiers, et les sujets à aborder pour Sciences Po.

Je vous remercie.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Nous allons procéder au vote. D'abord, Madame GASMI, pouvez-vous annoncer les procurations ?

### **Ismahane GASMI**

Monsieur MOINET à madame KRAEPIEL, madame MÉAUX à monsieur HEILBRONN, monsieur DUHAMEL et madame ROBINE à monsieur LAZAR, madame LEMARDELEY et monsieur ROBINET à madame LAZARUS, madame POMEAU à monsieur ZAOUATI, monsieur RUGGIU et monsieur HUCHET à monsieur BALME.

### **Jeanne LAZARUS**

Donc, vous avez devant vous le nombre d'enveloppes correspondant à vos procurations, et le petit papier est à l'intérieur.

*Les membres du Conseil de l'Institut procèdent au vote. Jeanne LAZARUS et Ismahane GASMI procèdent au dépouillement.*

*Nombre de votants : 32.*

*Résultat du vote : 18 voix pour Pascale EISENBERGER, et 14 voix pour Samuel KHALIFA.*

### **Jeanne LAZARUS**

Les résultats sont de 18 voix pour Pascale EISENBERGER, et 14 voix pour Samuel KHALIFA. Je vous félicite pour votre élection.

*Le Conseil de l'Institut désigne à la majorité Pascale EISENBERGER en tant que vice-présidente enseignante du Conseil de l'Institut.*

*Applaudissements.*

### **Pascale EISENBERGER**

Je vous remercie de votre confiance.

## II. DISCUSSION SUR LA PRÉPARATION DES CONCOURS DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE À SCIENCES PO

**Jeanne LAZARUS**

Nous allons maintenant avoir une présentation de monsieur le directeur sur la future réforme de l'École de la haute fonction publique, et des effets pour Sciences Po. Le but de cette discussion est à l'heure actuelle de savoir ce qu'il en est, et d'avoir une discussion ouverte sur l'avenir.

*a) Exposé*

**Frédéric MION**

Merci, Madame la Présidente. Je ne souhaite pas, à vrai dire, me livrer à un exposé trop long ce matin. Je voulais simplement faire état, auprès des membres de ce Conseil, des quelques informations dont nous disposons à ce stade sur ce dossier, qui naturellement pour notre maison présente une importance certaine. Et nous nous sommes en effet dit, avec la présidente et les membres du Bureau, qu'il pouvait être opportun d'avoir, en amont de la réflexion que le gouvernement a engagée sur le sujet, un premier échange de vues, qui pourra du reste nourrir les échanges que nous sommes susceptibles d'avoir nous-mêmes avec la personne qui a été missionnée par le gouvernement, et les personnes qui travaillent à ses côtés.

Un mot sur la genèse de cette question : elle se situe dans la conférence de presse que le chef de l'État a donné voilà quelques semaines, au cours de laquelle il a été conduit à préciser les intentions qui avaient été dévoilées par la presse quelques jours auparavant sur la réforme de la haute fonction publique. C'est-à-dire d'abord de l'accès à la haute fonction publique, avec une préoccupation, qu'il a marquée de manière assez nette, tendant à essayer de diversifier les profils de celles et de ceux qui se destinent aux différents métiers de la haute fonction publique. Mais il a également insisté sur la nécessité de penser différemment la formation des hauts fonctionnaires, et enfin de réfléchir aux modalités de déroulement de leurs carrières, avec une focalisation plus précise sur la question de l'accès à ce qu'il est convenu d'appeler les grands corps.

Il a surtout indiqué qu'il souhaitait confier une réflexion sur ce sujet à Frédéric THIRIEZ, qui est un ancien élève de cette maison, qui est un ancien haut fonctionnaire, puisqu'il est membre honoraire du Conseil d'État, qui est avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, et qui a passé une grande partie de son temps voilà quelques années à s'occuper de football professionnel.

Les choses, depuis ces annonces présidentielles, se sont modestement précisées, à la fois au gré de déclarations que Frédéric THIRIEZ a pu faire à la presse – il y a eu notamment, la semaine dernière, je crois, une interview qu'il a accordée au journal *Le Monde* – et puis nous avons eu nous-mêmes avec lui quelques échanges. Depuis notre rencontre avec Frédéric THIRIEZ, du reste, il s'est vu adjoindre deux personnes pour travailler avec lui à ce chantier : madame Soraya AMRANI-MEKKI professeure de droit, et la déléguée auprès du Secrétaire général du gouvernement aux questions relatives au haut encadrement de l'État, madame Florence MÉAUX, qui se trouve être pour quelques jours encore membre de ce Conseil, mais elle nous a indiqué, à Jeanne LAZARUS et à moi-même, son souhait de renoncer à son siège dans notre Conseil pour des raisons d'emploi du temps qui lui rendent difficile – nous en avons le témoignage ce matin – d'être régulièrement présente à nos côtés. Ce que je retiens des discussions que nous avons pu avoir avec Frédéric THIRIEZ, et des premières déclarations qu'il a faites à la presse, c'est premièrement qu'il n'envisage pas de travailler sur la suppression de l'École Nationale de l'Administration, mais plutôt sur sa reconfiguration, dans le cadre d'un rapprochement avec les autres écoles du service public. Et il évoque en la matière une liste assez longue d'écoles, puisqu'il pense non seulement aux écoles qui préparent aux autres fonctions publiques, que sont l'INET, ou l'École des Hautes Études en Santé publique, mais également l'École Nationale de la Magistrature, et même certaines des écoles d'application de l'École Polytechnique, celles qui donnent accès aux corps techniques de l'État. Sa lettre de mission, que nous avons pu consulter, ne parle plus du tout de suppression de l'ENA, ni même d'ailleurs de fusion de l'ENA avec d'autres écoles, mais plutôt de la création d'une sorte de tronc commun de formation qui serait proposé à l'ensemble de celles et de ceux qui se destinent à l'une des carrières auxquelles prépare la longue liste des écoles que je viens de dresser.

La préoccupation centrale qu'évoque Frédéric THIRIEZ dans l'entretien qu'il a donné au Monde la semaine dernière, c'est celle de la diversité des profils qui sont en définitive recrutés dans la haute fonction publique. Il cite comme l'une des sources d'inspiration possibles des réformes à mener ce qui a été réalisé à Sciences Po depuis 2000-2001, c'est-à-dire depuis l'introduction des Conventions Education Prioritaire. Donc, il semble souhaiter réfléchir à une voie de recrutement qui s'inspirerait de ce qu'on peut appeler la discrimination positive, ou en tout cas, de ce qui a été fait ici pour proposer des modalités spécifiques de recrutement à des populations d'étudiants qui n'ont pas bénéficié des mêmes avantages que les autres. Et c'est notamment là-dessus qu'il a souhaité, dans les premiers échanges, recueillir nos propres sentiments et nos propres retours d'expérience.

S'agissant du contenu de la formation, il s'est montré pour l'instant un peu moins précis, sinon pour indiquer, comme je le disais, qu'il estimait souhaitable de créer une sorte de culture administrative commune, ou culture commune tout court, pour l'ensemble des écoles et des corps que je mentionnais tout à l'heure – sans plus de précision à ce stade. Le chef de l'État, lui, dans son intervention, parlait à la fois de multiplication des expériences de terrain pour les futurs hauts fonctionnaires, et de liens plus étroits avec la recherche et avec l'Université.

Et enfin, s'agissant de cette proposition présidentielle de suppression des grands corps, Frédéric THIRIEZ la traduit plutôt comme la suppression de la possibilité d'accéder directement aux grands corps de l'État – grands corps administratifs ou grands corps techniques – à la sortie des écoles de formation. Et il semble vouloir réfléchir à un recrutement dans ces corps qui serait différé de quelques années – le nombre d'années n'étant pas précisé – pour tenir compte de l'expérience acquise par les jeunes hauts fonctionnaires. Et donc, le recrutement dans ces grands corps serait en quelque sorte la conséquence d'un début de parcours administratif qui signalerait des qualités particulières.

Voilà pour résumer très, très rapidement ce que nous comprenons des intentions liminaires, de celui qui a été chargé de cette réflexion. Pour Sciences Po, la liste des questions qui se posent est assez longue. Et à ce stade, elles sont très ouvertes, et c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité ce débat ce matin. Nous diplômons chaque année de l'ordre de 2300 à 2400 étudiants, et c'est une toute petite fraction de cette population de diplômés qui, soit immédiatement, soit à terme, va intégrer la haute fonction publique : c'est environ une centaine de diplômés qui, par an, réussissent les concours dont traite la mission de Frédéric THIRIEZ. Cela étant, notre maison se trouve être celle par laquelle transite, celle dans laquelle se forme la majorité des élèves admis aux concours externes de recrutements dans les écoles que j'ai mentionnées tout à l'heure, exception faite des écoles d'application de l'École Polytechnique, pour lesquelles nous n'avons, chaque année, aucun admis, mais il faut l'avouer aussi, non plus aucun candidat !

Nous avons donc – c'est évident pour tous, et c'est très présent, je crois, dans l'image que nos compatriotes se font de notre institution – nous avons donc un rôle spécifique dans la formation de celles et ceux qui accèdent à la haute fonction publique, nul ne l'ignore. Et les bouleversements susceptibles d'intervenir sur les modalités de recrutement de celles et ceux qui se destinent à ces métiers peuvent avoir un impact sur l'image et sur l'attractivité de Sciences Po.

Une première question tient à la bonne connaissance du type de formation qui est aujourd'hui dispensée à Sciences Po, parce que si on évoque ces deux volontés présidentielles qui consistent à densifier l'expérience de terrain des futurs hauts fonctionnaires, et à densifier les liens qu'ils ont pu avoir au cours de leurs formations avec les travaux issus de la recherche, il se trouve que ce sont les deux directions dans lesquelles notre maison s'est profondément engagée au cours des années écoulées. La création de l'École d'affaires publiques a répondu notamment à ces deux ambitions et il importe que nous le fassions mieux savoir. S'agissant de diversité sociale, j'ai évoqué tout à l'heure le fait que les réformes menées à Sciences Po pour l'admission en premier cycle par les Conventions Education Prioritaire intéressent celles et ceux qui réfléchissent à ce sujet de la haute fonction publique. Pour nous-mêmes, nous avons à faire froidement un constat, qui est que si les Conventions Education Prioritaire existent depuis maintenant une vingtaine d'années, et ont produit des fruits qui sont très mesurables sur la diversification des profils socio-économiques de nos candidats et de nos admis en premier cycle, cette diversité est moins avérée au stade de la préparation des concours administratifs, et au stade de la réussite aux concours administratifs. Vous le savez, les élèves issus des Conventions Education Prioritaire sont proportionnellement moins nombreux que les autres à choisir l'École d'affaires publiques au moment de leur orientation en Master, et moins nombreux que les autres à se diriger ensuite vers les concours

administratifs, de sorte que la diversité que nous réussissons à constituer, les viviers de diversité que nous réussissons à constituer en premier cycle tendent à s'amoinrir au moment où les candidats se préparent aux concours administratifs. Il y a sans doute une réflexion à mener de ce côté-là.

S'agissant ensuite de l'aval, c'est-à-dire de la carrière des hauts fonctionnaires, et notamment de cette question de l'accès aux grands corps, nous avons évidemment moins de raisons, beaucoup moins de motifs d'intervenir directement dans ce débat, sinon pour indiquer que là aussi se joue une question possible d'attractivité des carrières de la haute fonction publique, et partant, si l'on remonte d'un cran, d'attractivité des écoles comme la nôtre qui préparent à la haute fonction publique. En discutant avec le doyen de notre École d'affaires publiques, Bénédicte DURAND et moi-même, nous avons eu confirmation de sa part qu'un certain nombre des très bons candidats qui rejoignent aujourd'hui l'École d'affaires publiques avec l'intention de passer les concours administratifs, le font – après tout, c'est légitime – parce qu'ils ou elles ont l'ambition, si tout se passe bien, de rejoindre un grand corps à la sortie de l'École Nationale d'Administration. Et donc, la fin de cette possibilité pourrait entraîner un amoindrissement de l'attractivité des concours, un amoindrissement de l'attractivité de Sciences Po si on remonte un cran plus haut.

Donc, voilà la liste des questions qui se posent, et cette liste est loin d'être exhaustive : il y a beaucoup d'autres questions au-delà de celles que je viens d'indiquer.

Pour notre part, et pour essayer d'avoir une vision aussi claire que possible de la situation, nous avons souhaité avec Bénédicte DURAND, et avec l'accord de Yann ALGAN, confier à Baptiste LEDAN, qui est le responsable de la préparation aux concours administratifs de Sciences Po au sein de l'École d'affaires publiques, une mission consistant à mener un état des lieux aussi complet que possible des différentes voies de préparation aux concours administratifs et aux carrières de la haute fonction publique qui existent aujourd'hui à Sciences Po. Il y a bien sûr la préparation au concours de l'École d'affaires publiques, il y a la préparation aux concours de l'ENM, de l'École des Commissaires de police et de l'École des Officiers de gendarmerie qui est proposée par l'École de droit. Il y a également dans les autres Écoles des filières qui permettent chaque année à un ou à plusieurs candidats de se préparer à l'ENA, à l'INET ou à d'autres types de concours, et nous avons souhaité avoir une vision aussi complète que possible de cette situation, une vision aussi complète que possible des enseignements qui, dans l'ensemble de nos programmes de formation initiale, concourent à la préparation aux concours, et enfin une vision aussi complète que possible du profil social des candidats et des reçus issus de Sciences Po aux concours administratifs, pour pouvoir utilement contribuer aux débats. Il s'agit donc de mener un état des lieux qui nous permettra de forger une position de Sciences Po sur ce sujet qui sera plus pertinente et plus assise sur des faits avérés et éprouvés.

Voilà où nous sommes, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs. Mais encore une fois, la liste des questions est longue, et je suis loin de l'avoir épuisée ce matin. Et nous serions très heureux d'avoir ce sujet les perceptions, les appréciations, le sentiment des membres du Conseil.

### **Jeanne LAZARUS**

Je vous remercie pour cette présentation, et de nous avoir informés de cet état, tout de même d'incertitude dans lequel nous nous trouvons. Si les membres du Conseil peuvent participer à cette discussion, ce serait évidemment une discussion qui va être au long cours, et sur laquelle nous aurons sans doute l'occasion d'avoir de nombreuses sources d'informations. J'espère, à chaque fois qu'on en saura un peu plus, que l'on pourra de nouveau mettre le sujet à l'ordre du jour. Dans un premier temps, il s'agit d'avoir une discussion la plus ouverte possible.

#### *b) Questions et observations*

### **François HEILBRONN**

Merci, Madame la Présidente. J'aurai une question, et une remarque. La question, c'est sur ce que vous avez dit, Monsieur le Directeur, sur les élèves des conventions d'éducation prioritaire qui s'orientent moins vers l'École d'affaires publiques et les concours. Je me rappelle – peut-être que Michel GARDETTE aussi s'en rappelle – au début des CEP, c'était plutôt l'inverse. C'est-à-dire que dans les dix premières années, ils allaient plutôt naturellement vers les concours, parce qu'ils trouvaient à juste titre que la haute fonction publique discriminait moins que les entreprises privées ; et c'est vrai que

depuis quelques années, je le remarque dans nos concours en tout cas, et dans les filières de l'École de management, il y a effectivement plus d'élèves originaires des CEP.

Donc, je me demande si ce n'est pas une évolution plus générale des élèves de CEP, qui au départ se sont dit « l'administration, c'est confortable, on ne va pas être discriminé pour nos origines », et puis se rendent compte que dans le privé, ce n'est pas le cas, surtout pour des diplômés de Sciences Po, et vont s'orienter vers le privé. Donc, c'était une question sur ce sujet.

Sinon, une remarque. Je me rappelle – je fais un peu trop l'ancien combattant, mais c'est comme cela – en 2003-2004, l'ancien directeur, Richard DESCOINGS, m'avait convoqué à une réunion – je ne sais pas si tu y étais, Michel, d'ailleurs – pour la création d'un cours de gestion publique. Je lui avais dit : « pourquoi me convies-tu à une réunion de réflexion sur la création d'un cours de gestion publique, moi, je suis en gestion privée ». Il me dit : « oui, justement, c'est pour cela. J'aimerais bien que tu nous donnes des idées sur comment on fait, qu'on donne cours sur ces matières ». Donc, on a créé un cours de gestion publique dans ce qui était le Master d'action publique de l'époque. Et je dis : « pourquoi ? Cela n'existe pas ? » Il me dit : « non, cela n'existe pas ». Et je dis : « et cela n'existe pas à l'ENA ? » Et il me dit : « non, cela n'existe pas à l'ENA ». Et on était donc autour d'une table, et autour de cette table, le responsable de la création de ce cours, c'était Thierry BERT, qui est le patron de l'inspection des finances, et autour de cette table, il y avait plein de jeunes inspecteurs des finances – dont un certain Emmanuel MACRON. Et tous ces inspecteurs des finances – ce qui est assez intéressant pour moi, qui évidemment n'ai pas fait l'ENA ni l'inspection des finances – disaient : « on n'a rien appris à l'ENA, et comme on ne peut pas réformer l'ENA, il faudrait introduire un cours de gestion publique pour apprendre à gérer des administrations publiques dès Sciences Po. Et Richard DESCOINGS, toujours provocateur, disait : « oui, on ne peut pas réformer l'ENA, parce que l'ENA est irréformable. Donc, réformons Sciences Po, et formons les gens qui vont en affaires publiques aux métiers de la gestion publique. Demain, ils seront administrateurs, ils géreront des administrations, des institutions, et il faut qu'ils sachent gérer ».

Donc, ce cours a été créé, et je me demandais si dans la réflexion d'Emmanuel MACRON – il a été maître de conférences pendant deux ou trois ans dans ce cours – ce n'est pas quelque chose qui y est né. Et c'est là où je viens à ma remarque : effectivement, est-ce que nous, Sciences Po, ce n'est pas le défi que nous devons relever et que nous essayons de relever maintenant depuis justement la création du Master affaires publiques, et dans sa continuité, l'École d'affaires publiques, c'est justement de former très, très bien à tous les métiers de la gestion publique et des affaires publiques, qu'il y ait l'ENA ou qu'il n'y ait pas l'ENA ; et donc, se projeter dans un cas où, si l'ENA disparaît, que Sciences Po soit l'École incontournable pour l'accès aux métiers publics en France – ce que nous sommes déjà, mais ce serait encore plus renforcé. Je pense que ce n'est pas une menace, on a toujours tendance à voir les changements comme des menaces, mais à mon avis, vu la force de Sciences Po, vu la qualité de son corps professoral dans ces disciplines, c'est une opportunité extraordinaire pour renforcer notre influence dans ce domaine.

### **Marc LAZAR**

Merci pour cette présentation, Frédéric, Monsieur le Directeur. J'avais quelques éléments de réflexion, ou plus exactement de remarques à faire. La première, puisqu'on va quand même certainement avoir une possibilité d'influence sur cette réflexion sur la suppression, sur le changement de la formation de la haute fonction publique, vous avez évoqué les acquis de Sciences Po : la diversité sociale et la place de la recherche. Je vais revenir sur le deuxième point, mais vous n'avez pas parlé de l'internationalisation, mais c'était une évidence. Or, je crois que cette proposition du président de la République, cette réflexion qu'il a engagée permet véritablement peut-être d'essayer de montrer combien est importante aujourd'hui, pour la formation de la haute fonction publique, l'internationalisation. On avait commencé, sur la base expérimentale, à essayer de réunir entre Sciences Po, la Hertie et la Luiss, quelques hauts fonctionnaires de ces trois pays – France, Allemagne, Italie – pour essayer justement de mettre ensemble des hauts fonctionnaires, de voir leurs expériences, et d'essayer de voir comment ils peuvent travailler ensemble. Je crois que de ce point de vue-là, c'est un élément très important, qu'on pourrait porter à la connaissance comme expérience qu'on a ici, à Sciences Po, l'internationalisation, et puisqu'on vient de voter pour les élections européennes, l'europanisation :



qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui, pour un haut fonctionnaire français, d'être dans un monde européen, et global ? Cela, je pense que c'est un élément important.

Sur la recherche, je crois que là aussi, c'était dans les propos du président MACRON, je crois qu'il y a là peut-être – il faut espérer – une opportunité. Alors, je vais être un peu provocateur avec vous, Monsieur le Directeur, comme d'habitude, non pas sur votre personne mais sur votre parcours, c'est-à-dire d'essayer de combler ce fossé qui a existé et qui existe encore entre la haute fonction publique et la recherche. Moi, je ne vois pas comment on peut former des hauts fonctionnaires aujourd'hui en France sans intégrer tout ce que nous apporte la sociologie, la science politique, l'histoire, le droit, sur la recomposition, les transformations de l'État et des États. Pas simplement de l'État, de la République, mais des États aujourd'hui. On a maintenant une quantité de travaux ici – il y a même des collègues juste à côté de moi qui ont beaucoup travaillé sur ces questions – et je pense que là, on peut apporter quelque chose. Alors, je sais que Yann ALGAN l'a déjà fait dans l'École d'affaires publiques, mais c'est, je pense, une des priorités fondamentales pour cette réforme en cours. Et là, je crois que Sciences Po a un discours aussi à porter à partir des expériences et des travaux de nos chercheurs.

Je rappelle qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires, par exemple en Grande-Bretagne, sont parfois titulaires, figurez-vous, même, d'une thèse d'histoire avant d'exercer de plus hautes responsabilités dans le public ou dans le privé. C'est quasiment inconcevable en France. Je ne défends pas spécialement l'histoire, mais les disciplines des sciences humaines et sociales – non, pas du tout, je n'ai jamais été comme cela, et tout le monde le sait ici depuis que j'exerce les fonctions de président du Conseil scientifique. Je crois que là, on a un potentiel considérable et utile, et c'est quelque chose à porter, y compris dans le débat public, au moment où cette commission engage son travail.

### **Simon CORDONNIER**

Je rejoins effectivement les deux interventions précédentes, et je m'interroge sur ce que vous savez – peut-être pas grand-chose aujourd'hui, puisque je ne sais pas si quelqu'un sait, mais – d'une part, de la façon dont seront associées les formations qui aujourd'hui sont des formations, de fait, préalables à l'ENA et aux autres Écoles, donc au premier chef, Sciences Po évidemment, et d'autre part, de l'articulation qui est envisagée entre les Écoles d'application qui, pour ce que j'ai compris, ont vocation à subsister. Enfin, qu'est-ce que vous savez de ce qui restera du contenu de ces Écoles d'application par rapport à ce qui pourrait être enseigné en amont à ces candidats, qui ont vocation du coup à venir de plusieurs établissements, dont Sciences Po ?

Comme cela a été rappelé, Sciences Po a créé en 2005 le MPA, qui avait vocation à former dans les mêmes formations les futurs décideurs du privé et du public, français et internationaux. Et pour les internationaux, beaucoup d'entre eux ont rejoint la fonction publique de leurs pays respectifs, sans passer par une École d'application puisque leurs pays n'en sont pas dotés. Donc, est-ce que vous savez un peu plus ce qui sera attendu des formations préalables, et ce qui sera spécifique ? Qu'est-ce que qui fait qu'on a réellement d'Écoles d'application avant d'intégrer la fonction publique ? Et quelle part Sciences Po pourra-t-elle jouer dans cette réflexion ? Est-ce qu'il y a des auditions de prévues ? Des visites prévues ?

### **Jeanne LAZARUS**

Si je peux poursuivre dans cette réflexion, je pense que la fin de la question, ce serait aussi de se demander comment Sciences Po peut proposer des scénarios, justement, éventuellement de suppression à l'aune de ces connaissances de fonctionnement d'autres pays. Dans certains pays, en Allemagne aussi, beaucoup de hauts fonctionnaires disposent d'un doctorat. Dans d'autres pays, les Écoles d'application n'existent pas. Donc, on a, avec la connaissance de nos anciens élèves, et de nos partenariats internationaux, aussi peut-être la possibilité de participer dans les auditions, de préparer les auditions qui auront lieu, de la façon la plus complète possible, et y compris en proposant des scénarios.

Une autre possibilité qui pourrait être aussi envisagée, ce serait d'utiliser les forces de recherche de la maison, et éventuellement de lancer une petite enquête sur les étudiants, nos anciens étudiants qui sont passés par ces Écoles, nos étudiants actuels : comment eux voient les choses, et qu'est-ce qu'ils attendent ? Ce pourrait être aussi un moyen de donner une orientation potentielle à ce qui va être fait, puisqu'on sent bien que pour le moment, la mission n'a pas de feuille de route extrêmement créative :

créer une nouvelle École qui regroupe des Écoles, cela paraît être un degré de création relativement limité.

### **Frédéric MION**

Ce sont moins des réponses que des observations en écho à celles qui ont été faites – les réponses, encore une fois, nous sommes loin de les avoir. Pour revenir sur le premier point qu’indiquait monsieur HEILBRONN, je n’ai pas les statistiques dans le temps qui permettent de mesurer finement les choix d’orientation de nos élèves issus des Conventions Education Prioritaire, mais je suis tout à fait prêt à croire que dans le temps en tout cas, la part d’entre eux qui se sont dirigés vers les métiers des affaires publiques a décliné. La question qui se pose, c’est : les modalités actuelles de sélection du concours externe de l’ENA, les épreuves écrites et orales qui y figurent sont-elles de nature à permettre la diversification sociologique des admis ? Ce que les pouvoirs publics appellent de leurs vœux. Et je crois que là-dessus, nous avons quelques convictions, et en tout cas quelques retours d’expérience à apporter. Pour le reste de l’intervention de monsieur HEILBRONN, comme celle de monsieur LAZAR et de monsieur CORDONNIER, la vôtre aussi d’ailleurs, Madame la Présidente, tournaient un peu autour de l’idée qu’il est difficile de se figurer aujourd’hui ce qu’est l’apport d’une École d’application pour des candidats qui sont issus d’une formation comme celle que nous dispensons. Enfin, on peut le présenter en positif, comme l’a fait monsieur HEILBRONN, en se disant au fond que nous sommes, Sciences Po, du fait de ce que nous sommes historiquement et de ce que nous avons entrepris depuis quelques années, le lieu par excellence où peuvent se former des jeunes femmes et des jeunes hommes qui se destinent aux métiers de la haute fonction publique – à l’étranger et en France. Quelle utilité trouve-t-on aujourd’hui à un système d’Écoles d’application comme la France le pratique ? Ces Ecoles s’appellent l’École Nationale d’Administration, l’Institut National des Études territoriales, ou autres choses encore. Beaucoup plus qu’à la question d’un complément de formation initiale qui adviendrait après les concours de recrutement dans la fonction publique, je pense qu’il faudrait mettre l’accent sur la question de la formation continue des hauts fonctionnaires. Quels compléments pertinents de formation initiale peut-on apporter, à l’ENA notamment, à des gens qui ont déjà un niveau Bac+5, parce que c’est la réalité de tous les admis aux concours aujourd’hui, même si sur le papier, on peut se présenter au concours de l’ENA avec un bachelier ou une licence ? Tous les admis ont un Bac+5 et en réalité beaucoup plus, tous les admis issus de Sciences Po – et je rejoins ce que disait le président LAZAR – ont une forte expérience de l’international parce qu’ils ont passé leur troisième année à l’étranger pour ceux qui sont issus du premier cycle, ou bien ils ont fait des stages et des séjours d’études prolongés à l’étranger, ils ont tous une forte expérience du terrain avec des stages variés et nombreux, ils ont en d’autres termes un profil d’expérience beaucoup plus riche que celui que des candidats pouvaient présenter à l’époque où je me suis moi-même présenté à ces concours. Et dès lors, la finalité d’une formation initiale supplémentaire dans le cadre des Écoles d’application en effet est une question qui est ouverte.

Je retiens la suggestion que faisait madame LAZARUS, consistant à élargir l’état des lieux que je mentionnais tout à l’heure, qui est confié à Baptiste LEDAN, une dimension un peu plus qualitative d’entretiens avec nos étudiants – Baptiste est bien placé pour discuter avec eux au quotidien – sur la manière dont ils vivent leur formation et dont ils perçoivent la formation à l’ENA pour ceux qui y auront été admis.

Un dernier élément enfin, pour répondre à monsieur CORDONNIER : je n’ai pas plus d’informations sur la manière dont la mission de Frédéric THIRIEZ va fonctionner que celle que j’ai livrée tout à l’heure, c’est-à-dire que Frédéric THIRIEZ s’est montré très ouvert à des échanges avec nous, réguliers, au fil de la mission, avec la possibilité d’évoquer les premières pistes et hypothèses de travail qu’il pourrait avoir avec nous au fil du temps, mais il n’a pas publié une liste d’auditions auxquelles il entendait procéder. Je pense que pour l’instant, les choses se mettent en place, il y a six mois de travail qui s’ouvrent, puisque le calendrier prévoit qu’il remette ses conclusions à l’automne prochain.

### **Anton MUKHAMEDOV**

J’avais deux questions. Premièrement, le sujet de la réforme de la fonction publique a été soulevé lors du dernier Conseil d’administration, lors duquel Arthur MOINET a rappelé la nécessité d’associer les étudiants d’affaires publiques, les premiers concernés, à la consultation de Sciences Po par monsieur Frédéric THIRIEZ. Et je vous prie de me corriger si j’ai tort, mais je crois qu’il y a eu une réunion lundi

dernier avec monsieur THIRIEZ qui n'a pas été filmée, et je voulais vous demander dans un premier temps s'il y aurait un compte-rendu qui pourrait être consulté par les étudiants, parce que je vous remercie d'avoir résumé les grandes lignes de la pensée de monsieur THIRIEZ, mais je pense que ce serait quand même très utile pour les étudiants de pouvoir suivre cette réflexion en détail, et en profondeur.

Ma deuxième question, c'est : peu importe la forme finale que prendra la réforme de la haute fonction publique, est-ce que Sciences Po prévoit déjà des actions concrètes pour démocratiser encore plus l'accès à la fois à la prépa concours, et la forme que prendra l'enseignement et la préparation aux concours ?

### **Karoline POSTEL-VINAY**

J'aurai deux questions. L'une : est-ce qu'il est envisagé ou envisageable que la mission de Baptiste LEDAN aille au-delà de nos murs ? C'est-à-dire, par exemple, on sait que d'autres Écoles, je pense à l'INALCO, qui fournissent de gros contingents au quai d'Orsay, est-ce qu'il est envisageable qu'il regarde au-delà ? Et est-ce qu'on pourra avoir les répercussions de son enquête ? Parce qu'évidemment, il serait très intéressant pour nous d'avoir ce paysage, cette photographie.

Et une autre remarque, qui va un peu dans le sens à la fois de Marc LAZAR et de Jeanne LAZARUS, ce n'est pas complètement étonnant, c'est l'intérêt pour le rôle de la recherche dans cette évolution, et je me dis : est-ce que ce n'est pas l'occasion aussi d'avoir un dialogue entre chercheurs et ce qu'on appelle les praticiens ? Mais il y a aussi une question qui se pose pour la recherche, d'être un peu isolée des questions que se posent pratiquement notamment les hauts fonctionnaires. Donc, est-ce que ce n'est pas une possible – enfin, c'est quelque chose de connu : le rapport de l'UNESCO sur les sciences sociales, il y a déjà neuf ans, constatait un certain fossé entre le monde de la recherche qui vivait un peu sur lui-même, et un monde réel. Et cela, c'est à travers le monde, donc ce n'est pas simplement en France.

Donc, il y a là, il me semble, une occasion unique à avoir un dialogue aussi de retour sur ce que nous, les chercheurs, pouvons apporter à cette formation – pour la haute fonction publique, mais cela peut être aussi bien sûr la sphère privée.

### **Yannig GOURMELON**

J'avais une question, peut-être un peu tactique, sur ces discussions qui sont riches. J'ai compris que – je ne sais pas si on l'appelle comme cela – la commission THIRIEZ allait lancer en fait très prochainement une série d'entretiens, et en commençant par les patrons du privé. Et je me demandais s'il n'y avait pas un effort de syndication avec certaines personnes, pour porter aussi la voix de Sciences Po, qui puisse ne pas rester Sciences Po, Sciences Po, mais peut-être aller au-delà de ces murs, et pour qu'elle porte un peu plus. Voilà, c'est une suggestion.

### **Frédéric MION**

Merci de ces observations complémentaires. Pour répondre à monsieur MUKHAMEDOV, bien sûr, nous souhaitons que les étudiants soient partie prenante à la réflexion qui s'engage. Ils ne le seront pas par la voie de captations vidéo des discussions qui pourraient avoir lieu avec monsieur THIRIEZ, pour la bonne raison que lorsqu'il sollicite lui-même un entretien avec nous, nous n'arrivons pas avec des caméras. Et je crois que c'est plutôt une bonne méthode si nous voulons pouvoir lui permettre d'avoir un vrai dialogue avec nous. C'est-à-dire que si la réflexion qu'il mène, à un stade très, très préliminaire, doit faire l'objet d'une restitution et d'une publication sur les réseaux, ce serait – vous le concevez – assez, sans doute, fatal au travail qu'il entend mener. En revanche, l'idée n'est pas du tout de conserver pour un petit groupe ici les réflexions qui pourront s'engager, et c'est la raison même de la discussion que nous avons aujourd'hui. Les étudiants de l'École d'affaires publiques et de la préparation aux concours ont été invités il y a tout juste une semaine, je crois, à un échange avec le doyen de l'École et le responsable de la préparation aux concours, ce qui était la meilleure méthode au fond pour mettre sur la table les éléments que j'ai moi-même évoqués aujourd'hui, et partager le plus largement possible les informations disponibles. La première de ces informations, d'ailleurs qui est peut-être la plus importante pour celles et ceux qui sont aujourd'hui inscrits en préparation aux concours, c'est que les épreuves d'entrée à l'ENA et aux autres concours pour 2019 et probablement aussi pour 2020 auront lieu sans

changements. Donc, celles et ceux qui sont déjà engagés pour préparer ces épreuves, qui y sont inscrits, savent qu'ils ne travaillent pas en vain. Mais pour le reste, bien sûr, nous poursuivrons le dialogue et l'association des étudiants à ce chantier, dans la mesure des informations dont nous disposerons.

Pour répondre à madame POSTEL-VINAY, je pense en effet que Baptiste LEDAN aura à cœur de voir aussi comment les autres admis aux concours des Écoles nous préparons, comment ceux-là se forment. Donc, cela conduira à regarder un petit peu quelles autres préparations existent, l'INALCO en étude pour les concours au quai d'Orsay, comme vous l'indiquiez à très juste titre. Et bien sûr, les travaux menés par Baptiste LEDAN ont vocation à être partagés dans l'institution – c'est le sens de cette mission qui lui est confiée.

Et enfin, je note la suggestion de monsieur GOURMELON, consistant à essayer de constituer une sorte de coalisation de paroles amicales à l'égard de Sciences Po. Je pense que c'est une bonne idée, mais qu'elle doit être précédée d'un temps de réflexion en interne qui nous permette d'arrêter clairement notre propre vision.

### **Jeanne LAZARUS**

Je vous remercie pour ce point d'information, et j'espère que nous reviendrons régulièrement sur ces éléments au fur et à mesure de l'avancée de cette transformation, qui prendra sans doute quelques mois, quelques années.

Nous passons donc au point d'information relatif aux choix de Masters, qui est en partie une préparation des discussions que nous aurons à la rentrée prochaine sur la réforme des admissions en Master. Donc, c'est l'occasion déjà d'avoir un certain nombre d'éléments sur la façon dont les étudiants aujourd'hui en troisième année s'orientent dans les différentes Écoles. Je laisse la parole à madame DUBOIS-MONKACHI, directrice de la scolarité.

### **Frédéric MION**

Madame la Présidente, est-ce que je peux, avant que Myriam DUBOIS-MONKACHI ne s'exprime, exprimer un regret : je n'ai pas répondu à monsieur MUKHAMEDOV sur la question de la démocratisation de l'accès à l'École d'affaires publiques et à la préparation aux concours. Des éléments de réponse découleront de la présentation que va faire madame DUBOIS-MONKACHI sur les choix d'orientation actuels en Master. C'est la première fois que nous discutons de ce sujet en Conseil de l'Institut, et c'est précisément pour nous permettre d'instruire le dossier sur la manière de repenser nos propres modalités d'admission en Master. J'ajoute que la réforme des admissions en premier cycle, qui va donner lieu à une réunion préparatoire que vous avez indiquée tout à l'heure, Madame la Présidente, et à des délibérations dans ce Conseil dans les semaines qui viennent, va également dans le même sens.

## **III. POINT D'INFORMATION RELATIF AUX CHOIX DE MASTER DES ÉTUDIANTS DE 3EME ANNÉE**

### *a) Exposé*

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Merci beaucoup, Madame la Présidente. Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs, je suis ravie de vous présenter, pour la première fois au sein de cette instance, le résultat des choix de Masters tel qu'il a été réalisé par les étudiants qui sont donc en troisième année, et qui se projettent, à notre demande, en première année de Master à la rentrée prochaine. Donc, un document vous a été diffusé, je vais essayer de ne pas trop donner de chiffres parce qu'il y a beaucoup d'informations quantitatives, mais essayer de définir quelles sont les tendances de cette campagne, et tout d'abord vous rappeler de quelles projections il s'agit. Donc, nous sommes en présence des étudiants qui sont en troisième année, et qui ont fait un choix de Master, que nous leur demandons de faire à la fin du mois de mars, et ils ont la possibilité d'en faire deux – sachant que seul le premier choix peut être un choix sélectif, puisque comme vous le savez également, toutes nos formations sont ouvertes aux étudiants, sauf certaines, notamment les doubles

diplômes et les formations en journalisme, qui sont soumises à un *numerus clausus* et à une sélection qui est, pour les doubles diplômés, effectuée par les deux partenaires.

Avant de vous présenter les tendances de cette campagne, je voudrais vous préciser quels sont les apports de cette campagne pour l'administration, et pourquoi c'était vraiment important pour nous. Il y a trois éléments qui nous semblent assez fondamentaux.

Premier élément, c'est qu'il s'agit de vérifier pendant cette campagne que les étudiants et les étudiantes maîtrisent bien l'offre de formation telle qu'elle existe à Sciences Po. Vous savez qu'elle évolue de manière assez régulière. Et donc, c'est un moyen pour nous de nous assurer que les informations sont bien arrivées aux étudiants, par différents biais, qui sont à la fois tout au long de la scolarité, dès l'arrivée en première année, mais tout le travail de sensibilisation et d'information qui est fait par les services de Sciences Po Carrières, mais également bien entendu les Écoles, lors des forums des métiers, lors du tour des Masters ou maintenant du « Meet Your School », le nouvel événement qui a été mis en place cette année, sur les sites web des Écoles bien entendu, mais également en lien direct avec les équipes pédagogiques des Écoles au moment de la campagne, qui commence au mois de janvier et qui se termine fin mars de la troisième année. Bien sûr, pour la troisième année, toute cette information circule à distance, mais elle ne peut être pertinente que si le travail de réflexion sur l'orientation par les étudiants a été mené en amont de cette troisième année – ce qui n'est pas toujours le cas.

Deuxième élément pour l'institution, cet arrêt sur images permet de savoir quels sont les comportements des étudiants : combien d'étudiants vont revenir pour suivre cette année de Master, donc qui est en accès libre – modulo ce que je vous ai dit tout à l'heure ; combien ont décidé de nous quitter ; et combien vont demander une césure de scolarité. Donc, cela permet aussi de suivre ces comportements. Et vous l'avez vu certainement sur les documents, nous avons aussi des étudiants qui, à la fin de la troisième année, terminent leur double diplôme à l'international, et font donc une quatrième année.

Donc, tous ces éléments-là sont importants, et c'est le troisième point, pour aussi commencer à constituer la cohorte de l'année suivante avec des procédures externes qui vont venir s'agréger à cette première campagne des choix de Masters, qui pose les fondements de la prochaine cohorte en M1 et qui permet aux Écoles – et on verra que ce n'est pas négligeable – d'adapter le recrutement sur les autres procédures d'admissions, qui sont donc, pour le Master : la procédure internationale d'entrée en Master, la procédure nationale d'entrée en Master, et la procédure par double diplôme.

Alors, que nous dit cette campagne de 2019 ? La grande image, tout d'abord, pour vous amener sur la première slide, nous dit que comme l'an dernier, l'École d'affaires publiques caracole en tête, avec 37 % des choix qui sont dirigés vers l'École d'affaires publiques. C'était le même ratio l'année dernière, et nous sommes, en termes de comparaison, sur à peu près le même étiage en termes de population globale. Le changement cette année, c'est la deuxième école, qui n'est non plus PSIA, comme ce fut le cas pendant des années, mais l'EMI, qui devient la deuxième école en termes de choix de nos étudiants, avec 20 % des choix, versus 16 % l'année dernière. Une augmentation assez importante, de plus de 24 %. Et PSIA arrive donc en troisième position avec 15 % des choix, continuant ce faisant l'érosion qui est amorcée depuis plusieurs années, sur cette population étudiante. Il y a deux ans, PSIA représentait 21 % des choix, et l'an passé, 16 % des choix. Cette année, 15. Donc, ce changement du trio de tête a bien sûr un impact sur les Écoles qui suivent. L'École de droit reste, malgré une légère baisse dans son corpus général, la quatrième École, grâce notamment au diplôme joint avec l'EMI, qui lui permet de rester dans des étiages assez similaires à l'année dernière. En revanche, on s'aperçoit que pour l'École urbaine, il y a une chute des choix qui est assez importante : près de la moitié des étudiants qui ont choisi l'École urbaine l'an dernier ne sont pas affectés à cette École cette année, ce qui la positionne derrière l'École doctorale, qui, elle, augmente. Mais vu les effectifs, la fluctuation est très sensible, et on s'aperçoit, les années durant, que l'École doctorale est très, très fluctuante en fait d'une année sur l'autre. Il y a presque des effets de mode sur l'École doctorale, c'est assez frappant de regarder cela. L'École de journalisme est l'École la plus limitée en effectifs, parce que vous savez que c'est une École qui est soumise à un *numerus clausus* du fait des exigences de la profession. Donc, elle est aussi très sensible aux variations.

Un élément important que nous remarquons sur cette grande image, c'est la concentration. Concentration que nous avons remarquée depuis plusieurs années, mais qui semble s'être accentuée, et le binôme EAP-EMI rassemble plus de la moitié des étudiants du Collège universitaire : 58 % cette année, versus 53 % l'an passé, et 43 % il y a deux ans. Et lorsque l'on élargit au trio de tête, la

concentration est encore plus importante, puisqu'en 2018, c'étaient 60 % des étudiants qui étaient dans une des trois « grandes Écoles », et cette année, nous sommes à 73 %. C'est un élément de comparaison qui me semble important.

Lorsque l'on regarde les choix par procédures ; nous allons nous arrêter uniquement sur les trois grandes procédures, que sont la procédure CEP, la procédure PICU – je précise que cet acronyme veut dire Procédure internationale du Collège Universitaire – et la procédure Bac 0, les étudiants qui rentrent via l'examen d'entrée. Sur la question des CEP, qui est fort intéressante, on s'aperçoit quand même qu'il y a une dispersion sur toutes les Écoles qui est assez intéressante, qu'on pourrait analyser comme une licence que se donnent les étudiants à aller sur toutes les Écoles, y compris sur les Écoles et les programmes les plus sélectifs. Et cela, cela me semble important de le souligner. En revanche, la concentration des étudiants venant de cette procédure est très forte sur trois Ecoles, et 75 % de ces étudiants CEP sont donc sur ces trois Ecoles, qui sont l'EMI, l'EAP, puis l'École de droit. Sur la question de PSIA, par exemple, il y a une érosion très forte aussi de la part des CEP. Moins forte que les autres procédures, mais qu'on peut mettre en lien peut-être avec l'exigence que je n'ai pas précisée tout à l'heure pour la sélection, l'exigence d'un niveau C1 en anglais pour avoir accès au programme en anglais de n'importe quelle école et a fortiori de l'École des affaires internationales. Le peu de candidatures pour l'École urbaine est aussi un événement cette année ; en général, les étudiants de cette procédure sont assez friands de cette École, et on voit que la baisse des effectifs de l'École urbaine est en partie portée par les étudiants issus de cette procédure.

Concernant la procédure internationale du Collège universitaire, on observe aussi un phénomène intéressant, puisque ce sont des étudiants qui sont majoritairement, ou en tout cas au moins à 50 % en moyenne, étudiants étrangers. Et on pourrait considérer que c'est le vivier un peu naturel de PSIA. PSIA reste en deuxième position, mais on aperçoit également une baisse assez sensible pour cette École – portée donc par les campus en régions. Pour Paris, c'était une tendance naturelle, mais sur les régions, PSIA était toujours en deuxième position, ce qui n'est plus toujours le cas, comme on le verra tout à l'heure, notamment sur les différents campus que je vous présenterai. La concentration est également forte, puisque 75 % de ces étudiants sont sur l'EAP, PSIA et EMI, donc le même phénomène de concentration sur les « grandes Écoles ».

Lorsqu'on regarde le choix des étudiants issus des procédures Bac 0, ils ont à peu près le même comportement sur les trois Écoles les plus grandes, avec un ordre différent, et un choix beaucoup plus affirmé, cette fois-ci pour l'EAP. Et – et là, c'est intéressant – contrairement aux CEP, une désaffection pour les formations en journalisme, qui sont très sélectives, et qui ne semblent pas intéresser ces étudiants Bac 0. Tous les éléments que je vous ai donnés ne sont pas pondérés par la place de ces procédures dans la cohorte, c'est important de le savoir.

Lorsqu'on regarde les campus maintenant, dans la même logique de cette observation entre la dispersion et la concentration, on remarque qu'à part le campus de Poitiers, qui a positionné PSIA en premier, et du Havre, qui a positionné l'EMI, l'EAP caracole en tête également de manière importante sur Paris et Nancy, avec plus de 40 % des choix qui s'y rapportent. Ce changement est important, puisque comme je vous le disais, il se fait aux dépens de PSIA, et que les campus en régions étaient naturellement un vivier important pour cette École des affaires internationales. Au Havre, aussi, nous remarquons quelque chose d'assez intéressant : c'est un campus qui est exclusivement anglophone, mais l'EMI est en première position, juste avant l'EAP, prouvant ce faisant que les deux Écoles parlent à un public anglophone. Et là, on s'est aperçu que, ces dernières années, avec l'écolisation et le développement des formations, l'internationalisation dont parlait le professeur LAZAR a un sens dans cette École, et en tout cas parle aux étudiants des campus en régions.

Lorsque l'on regarde le choix des Masters selon le genre – on vous a envoyé beaucoup de documents, je ne vais pas tous vous les présenter, mais globalement, ce qui est intéressant, c'est ce document-là, qui montre où vont les filles et les garçons de Sciences Po. Sachant qu'à Sciences Po, le corps étudiant est composé à un peu plus de 60 % de filles, et 40 % de garçons, on s'aperçoit que quatre garçons sur dix vont à l'École d'affaires publiques. Tandis que trois filles sur dix – et c'est le ratio le plus important – vont à l'École d'affaires publiques. Et si vous regardez cette présentation, on s'aperçoit qu'il y a quand même – et on le verra encore mieux dans le document sur les cursus – une sorte de surféminisation ou surmascunilisation de certaines formations.

Et là, je vous invite à regarder le document de répartition par cursus. On peut remarquer qu'il y a une École qui semble équilibrée, c'est l'EMI, puisqu'elle correspond à peu près au ratio que nous retrouvons dans le corps étudiant. Quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que les formations en finance sont surmasculinisées, et là on aperçoit carrément un ratio inversé par rapport au corps étudiant, et que les formations en gestion des ressources humaines, en marketing et en communication, sont surféminisées. Mais au global, on peut dire que l'EMI est la seule École qui est assez représentative de la répartition femme-homme dans notre corps étudiant. Tandis que l'École de droit, l'École urbaine, l'École de journalisme et PSIA seraient surféminisées. Je vous rappelle qu'on est sur la population du Collège universitaire, donc 50 % des effectifs, mais quand on regarde au total la répartition genrée dans les Écoles, on est sur cette même représentation. Tandis que l'École doctorale et l'École d'affaires publiques seraient surmasculinisées. Bien sûr, il est intéressant de regarder de plus près les programmes, je vous laisse le faire, parce que je crois que je dois rapidement terminer cette présentation.

Je le ferai en vous présentant les doubles diplômes, l'évolution des doubles diplômes. Le choix des doubles diplômes s'effectue parmi 31 doubles diplômes à Sciences Po : deux joints, quatre doubles diplômes nationaux, et 25 doubles diplômes internationaux. Ces doubles diplômes sont soumis à une sélection de la part des jurys avec les établissements partenaires. Et cette campagne a mis en exergue quelque chose d'intéressant, c'est qu'il y a une érosion de la part des demandes pour les doubles diplômes internationaux, dans toutes les Écoles, sauf l'EMI, qui se maintient une fois encore, tandis que l'EAP enregistre une baisse assez importante, de 13 %, et PSIA, de 43 %. Tout comme l'École urbaine, l'École urbaine s'expliquant notamment par la fermeture cette année d'un double diplôme avec Mexico, qui n'ouvre qu'une année sur deux. Ces doubles diplômes correspondent à 17 % des premiers choix, versus 22 % l'année prochaine. Il y a donc quelque chose qui se passe cette année à ce niveau-là.

Pour conclure, les choix des étudiants dans un étiage global quasiment identique par rapport à l'an dernier a renforcé la place de l'EAP. Et surtout, celle de l'EMI, aux dépens de PSIA, et surtout de l'École urbaine. Cette situation de redistribution renforce la concentration sur des Écoles, et il serait intéressant d'analyser ce qui préside au choix de telle ou telle formation, et aussi de voir comment évolueront l'année prochaine les choix, et de mesurer s'il y a eu un effet, ou s'il y aura un effet acte II, comme il y a eu manifestement un effet grandes Écoles.

Je vous remercie.

### **Jeanne LAZARUS**

Je vous remercie. Juste pour bien préciser : ce que vous nommez « l'effet grandes Ecoles », c'est en lien avec la discussion qu'on a eue juste avant ?

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Non, pardon. Les « grandes Écoles », c'est-à-dire les Écoles avec le plus nombre d'étudiants.

### **Marc LAZAR**

Merci, vraiment, pour cette présentation tout à fait intéressante. J'ai juste deux questions. Vous avez évoqué, Myriam, cette érosion de l'École des affaires internationales, c'est un peu en contradiction avec ce qu'on disait tout à l'heure, puisqu'on insistait sur justement cette dimension d'internationalisation, mais apparemment, il y aurait un choix moins important de nos étudiants – donc, ceux qui ont été admis après le bac, première année, et qui ont donc fait justement leur année à l'étranger, est-ce qu'on commence à avoir des éléments d'explication ?

Et puis, il y a une deuxième donnée qui m'a beaucoup intéressé, c'est la répartition par campus, et notamment celui de Paris, qui semble avoir un très grand tropisme, une très grande attractivité pour l'École d'affaires publiques, et là aussi, au détriment de l'École des affaires internationales. Apparemment, l'INALCO, c'est aussi l'École de management et de l'innovation. Est-ce qu'on a une sorte de campus parisien franco-français replié, entre guillemets, sur la France qui est en train de se dessiner ? Et si oui, est-ce que cela s'inscrit dans quelque chose de plus longue durée ? Et si oui, quel type de contre-mesure pourrions-nous prendre pour éviter apparemment cette tendance qui est en train de se développer ?

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Merci, Monsieur LAZAR. Concernant l'érosion des doubles diplômes internationaux, on la mesure cette année de manière importante, mais cela ne veut pas dire que l'internationalisation pour autant disparaît, puisque les Écoles développent en leur sein des programmes internationaux. C'est le cas notamment de l'EMI, avec le nouveau programme sur le luxe, qui est entièrement en anglais. C'est le cas de l'École urbaine. L'École urbaine, les effets ne sont pas manifestes cette année, mais l'année prochaine, a créé un Master en anglais sur la transition écologique. Et c'est le cas de l'EAP également qui s'est internationalisée avec des spécialités uniquement en anglais.

Ce que je pense plutôt, mais c'est une analyse vraiment très empirique, c'est que les étudiants internationaux ont aussi envie d'aller chercher à l'EAP des formations qu'ils considèrent peut-être comme un peu moins internationalisées, parce que le creuset de l'EAP est quand même un creuset français, mais cette internationalisation leur semble plus accessible que l'internationalisation de PSIA, qui est une internationalisation qui est aussi enrichie par les étudiants qui arrivent en Master, et qui sont nombreux à PSIA par la procédure internationale, et qui sont d'un niveau et d'une exigence en tout cas me semble-t-il beaucoup plus forte pour des étudiants qui viennent du Collège universitaire. C'est une première explication, qu'il faudrait ensuite mesurer, mais effectivement, cela fait deux ans qu'on observe cette +érosion.

Cela étant, PSIA a aussi une politique de promotion à l'international qui est très, très forte, et il me semble qu'ils sont aussi très, très demandeurs de renouveler leur promotion avec des étudiants internationaux en Master. C'est peut-être aussi un effet induit de la promotion de PSIA.

Concernant le campus parisien, c'est une tradition en fait, depuis plusieurs années. C'est aussi à Paris que nous avons le plus d'étudiants qui viennent de la procédure Bac 0. Donc, comme c'est cette procédure qui porte l'EAP, je pense que ceci explique cela.

### **Bénédicte DURAND**

Par ailleurs, c'est vrai que c'est un campus très franco-français. Donc, les étudiants qui sortent du bachelor sont moins bons en anglais, par exemple, que leurs camarades en régions, donc ils ont moins de capacité à la mobilité scolaire d'enseignement en anglais. Donc, ils vont aussi sur les formations les plus francophones.

Et par ailleurs, oui, nous envisageons une contre-mesure pour homogénéiser, finaliser l'acte II au fond, par la création d'une spécialité internationale pour les étudiants du campus parisien, et donc une ouverture du campus parisien à la procédure internationale, ce qui mettra l'ensemble des campus dans une situation équivalente d'un mix d'étudiants à la fois nationaux et internationaux. Ce sera pour la rentrée 2021.

### **Lucie KRAPIEL**

Merci, Madame DUBOIS-MONKACHI, pour cette présentation. Ces documents sont très intéressants, mais ils font un constat, et je pense qu'il faut aller au-delà du constat, et notamment sur les disparités à la fois d'orientation en fonction des campus, mais en fonction du genre. Pourquoi les filles – on est 60 % d'étudiantes à Sciences Po, pourquoi est-ce qu'on a des pourcentages qui sont aussi faibles ? Et notamment, sur les grandes Écoles, sur ces Écoles qui mènent – cela revient à la discussion d'avant – aux hauts postes de fonctionnaires. Qu'est-ce qu'il se passe ? Et je pense qu'il serait intéressant de se pencher un peu plus sur ces questions-là, et pas seulement de rester au stade du constat. Qu'est-ce qu'il se passe ? Est-ce qu'il y a des phénomènes d'autocensure ? Est-ce qu'au contraire, on a peut-être des discours qui sans le vouloir orientent les étudiants du Collège universitaire ? Je peux en témoigner, on a des discours qui peuvent varier en fonction des femmes et des hommes, notamment parce qu'on peut dire aux femmes que cela va être plus dur. Et du coup, forcément, il y a ces phénomènes-là.

### **Simon CORDONNIER**

Je m'interrogeais sur l'étude qui peut être faite – c'est peut-être un peu tôt, mais – sur le parallèle entre la chute des candidatures à la fois pour PSIA et pour les doubles diplômes internationaux, et la montée en puissance des doubles diplômes internationaux du Collège. On voit qu'il y a 213 étudiants qui ne font pas de choix cette année parce qu'ils sont en double diplôme au Collège, contre 184 l'année dernière, donc c'est quand même une différence assez significative.



Et par ailleurs, sur les quelques premiers doubles diplômes, sauf erreur, on a quand même des premiers diplômés depuis un an ou deux – c'est cela ? Des diplômés du Collège – mais est-ce qu'on a quelques données ? Est-ce que certains d'entre eux font malgré tout des choix de Masters à Sciences Po ? Est-ce que tous partent ailleurs ?

Et plus généralement, je m'interroge, même si on n'a pas de montée de la non-poursuite à Sciences Po, mais je m'interroge sur l'effet de la création du bachelor, et cette tension qu'on a entre à la fois le souhait de placer nos étudiants diplômés du bachelor dans les universités internationales, et notre souhait de garder les meilleurs étudiants de Sciences Po au niveau Master à Sciences Po. Quelle est la... pas forcément la politique à cet égard, parce qu'on n'a pas de politique volontariste, sauf erreur de ma part, mais en tout cas, l'accès au Master reste évidemment un droit. Quel est votre souhait, votre vision à moyen terme là-dessus ?

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Sur la question de madame KRAEPIEL, bien entendu, en commençant ma présentation, j'ai bien précisé que c'est pour l'instant une cartographie, une photographie même, de la situation. On n'est pas non plus resté inactif sur le sujet, comme vous le savez, de l'accès des femmes aux formations. Est-ce qu'on sait des choses ? Oui, parce qu'Anne BORING a fait des études fort intéressantes, notamment sur les choix moins ambitieux des filles par rapport aux garçons – donc cela, on le sait – dès la deuxième année. Qu'est-ce qu'on fait pour essayer d'y remédier ? Comme je le disais aussi tout à l'heure, il y a aussi une question de motivation individuelle, mais l'institution a fait beaucoup de choses, déjà en créant un poste égalité femmes-hommes, je pense que c'est un sujet dans notre institution depuis plusieurs années, qui encourage toutes les politiques qui peuvent être menées, d'abord pour mesurer, et puis pour transformer cet état de fait. Et puis, le Sciences Po Carrières organise aussi des ateliers, notamment sur le recrutement des filles, leur apprend à négocier leurs salaires, à se valoriser davantage. C'est tout un travail sur les compétences professionnelles, donc cela, je pense que c'est à mettre au crédit de l'institution.

Ensuite, que les enseignants aient des propos un petit peu déplacés, on le déplore bien entendu, et chaque année, nous faisons une information auprès de tous les intervenants, c'est-à-dire les 4500 intervenants de Sciences Po, qu'on appelle « les 10 recommandations », qui précisent l'implication de Sciences Po dans ce débat-là. Et d'ailleurs, notre directeur a fait un article fort intéressant il y a une quinzaine de jours à ce sujet. Peut-être veut-il rajouter quelque chose ?

Sur les données concernant les doubles diplômes à l'international, donc il y en a neuf effectivement. Ce sont des doubles diplômes, et certains campus ont quasiment plus de la moitié de leurs étudiants qui sont dans ces cursus-là. On a déjà un petit peu de recul : beaucoup d'étudiants – je dirais la moitié – quittent l'établissement après ce double diplôme à l'international. Nous savons aussi qu'au total, ce sont environ entre 10 et 11 % d'une promotion qui quitte l'établissement, et que dans cette partie qui nous quitte, il y a 65 % des étudiants qui viennent de la PICU. Ce sont les chiffres que nous avons à l'heure actuelle. C'est intéressant de voir aussi – cela, est un phénomène que j'ai observé cette année, l'année dernière – des étudiants qui sont en doubles diplômes bachelors, qui font un Master dans l'université dans laquelle ils sont accueillis, et qui viennent ensuite préparer les concours administratifs. Ce sont des phénomènes que l'on observe ; encore une fois, c'est assez empirique, je pense que c'est un sujet qui est fort intéressant, et on attend aussi de voir comment la réforme de l'acte II va impacter sur ces choix et les comportements des étudiants avec les majeurs. Ce que je voudrais dire, cela n'a peut-être pas vraiment de rapport avec la question, mais c'est important quand même, c'est qu'il y a un effet, tout à l'heure je disais « un effet de mode », et tout le monde a rigolé, je comprends bien, mais ma volonté, c'était de dire que le bouche-à-oreille fonctionne très, très bien à Sciences Po, et qu'il y a des Écoles qui ont le vent en poupe certaines années. Surtout les Écoles moyennes, et petites – encore une fois, ce n'est pas péjoratif dans ma bouche – et c'est un phénomène assez intéressant aussi à observer.

Et je pense que comme vous le disiez, Madame KRAEPIEL, le discours que l'on porte, la sensibilisation qui est faite auprès des étudiants dans les campus est très, très importante. Enfin, j'ai oublié de mentionner dans la présentation qu'il y a heureusement des contre-exemples, notamment en sécurité internationale, où il y a beaucoup plus de filles que de garçons et c'est heureux !

### **Bénédicte DURAND**

Juste, peut-être, un ajout sur ce que vient de dire Myriam DUBOIS-MONKACHI : puisque nous choisissons de ne pas sélectionner les étudiants montant du Collège vers les Masters, nous portons une politique qui est une politique d'orientation et d'accompagnement à la réussite. Et pour l'année prochaine, c'est le chantier que nous allons mettre sur le dessus de notre pile, c'est-à-dire effectivement l'accompagnement de la réussite pour tous, quelle que soit leur procédure d'admission, quelle que soit leur origine sociale, quel que soit leur genre. Et de ce point de vue-là, nous avons des efforts à faire, et notamment en développant, me semble-t-il, le mentorat, à tous les niveaux, en nous appuyant sur la communauté des anciens bien entendu, davantage que nous le faisons, des anciens, voire des anciennes étudiantes de Sciences Po, plus activement que nous le faisons aujourd'hui.

Mais aussi, et finalement, je pense que c'est un espace qu'il faut qu'on ouvre plus activement, l'engagement des étudiants de Master à l'intention de leurs camarades du Collège universitaire, ou à l'intention de leur communauté institutionnelle plus large, dans les modèles qu'ils incarnent pour leurs camarades. Et nous allons, avec la Direction de la Vie étudiante, travailler sur cette question-là : la possibilité pour les élèves de Master de se mobiliser comme des soutiens à l'orientation de leurs camarades, pour au fond nous donner les moyens de lever toutes les autocensures dont on voit qu'elles se mettent en place extrêmement tôt dans le parcours de nos étudiants. Et cela, bien entendu, sur tous les campus de l'institution.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Donc, si nous n'avons plus de questions, nous vous remercions pour cette présentation et ces documents détaillés.

Puisque nous avons beaucoup parlé de la recherche aujourd'hui, je vous signale que vous avez devant vous une brochure qui présente les travaux de la recherche à Sciences Po de l'année 2018 en détail.

### **Anton MUKHAMEDOV**

En fait, j'ai juste remarqué par rapport à un chiffre, et je ne sais pas s'il y a eu des éléments d'explication que j'ai ratés. Il y a un slide en particulier, la répartition par Ecoles, où vous mentionnez des personnes sans choix de Masters, et j'ai calculé la proportion de ces étudiants par année : en 2018, c'étaient 3,5 %, et en 2019, ce sont 7,4 % selon ces chiffres-là. Du coup, je ne sais pas en fait s'il y a eu des éléments d'explication par rapport à ce chiffre, et ce qu'il adviendra de ces étudiants.

### **Myriam DUBOIS-MONKACHI**

Merci beaucoup pour votre question, et votre attention à la lecture de ce document, dont j'ai voulu faire une présentation assez synthétique et simple. Effectivement, vous avez raison, la photographie que nous avons faite, j'allais dire à la sortie des urnes, donc il y a encore des étudiants qui n'avaient pas fait leur choix de Masters. Mais ils vont se répartir, comme vous le voyez, la partie césure est encore incomplète, donc ils vont se répartir sur la césure et sur les départs. Ce sont des étudiants qui ont considéré que ce n'était pas utile de signaler quelle serait leur situation l'année prochaine, un peu par négligence. On les a relancés, et on considère que cela va s'équilibrer, cela arrive chaque année. Et la photo que vous avez de 2018 est postérieure, par rapport à la campagne, à celle de 2019.

Donc, ne vous inquiétez pas, on restera dans les étiages, je pense. Je suis assez confiante. D'abord, parce que les étudiants en doubles diplômes internationaux, on les connaît, ils vont arriver au même niveau que 2018, donc il y en a déjà une soixantaine qui remontent. Et puis les étudiants en césure, en général, on est aux alentours de 91-100 chaque année.

### **Jeanne LAZARUS**

Merci. Je lève la séance, nous nous retrouvons le 25 juin à 9 heures, en salle Goguel – faites bien attention au changement de salle pour la prochaine fois. Je vous remercie.

*Jeanne LAZARUS lève la séance à 9 heures 59.*